

Le petit Frazéen

n° 2

Bonjour à tous,

En cette période de rentrée, je vous souhaite à tous réussite et succès dans la conduite de vos projets, professionnels ou personnels.

Nous ne manquons pas d'enthousiasme, au sein du Conseil municipal, pour faire avancer nos idées et permettre la réalisation au plus vite des chantiers qui nous tiennent à cœur. Nous sommes persuadés que vous êtes impatients de voir les choses se concrétiser rapidement, mais savons aussi que vous aurez la sagesse de comprendre que certains dossiers sont trop importants pour être traités dans l'urgence.

Il en va ainsi par exemple pour la reconstruction de la place Saint-Pierre, à laquelle nous souhaitons donner un caractère particulier, permettant d'en faire un lieu de vie et d'échanges. Chacun d'entre nous est également concerné par cette nouvelle donne qu'est la fermeture de l'auberge, et donc partage la volonté que nous avons de réanimer une activité de petite restauration en centre-bourg. Je me tiens à votre disposition à la mairie pour vous expliquer les grandes lignes du projet envisagé pour recréer une vraie place de village, avec un ou plusieurs petits commerces.

Un autre grand chantier va bientôt retenir notre attention et mobiliser beaucoup d'énergie : la réalisation d'un document d'urbanisme. Il s'agit d'un véritable outil de travail au service du développement maîtrisé d'une commune, et nous nous devons d'en avoir un. Mais ce type de projet est très long, car il suppose que nous ayons fait ensemble le tour de ce que nous souhaitons pour Frazé, puis de traduire cette volonté à travers un schéma de développement qui identifie clairement les zones du territoire à urbaniser et avec quelles priorités, et celles à garder en zones agricoles, forestières... Ce document d'urbanisme, vraisemblablement PLU (plan local d'urbanisme) nécessitera donc une large concertation, à laquelle vous serez conviés.

Enfin, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphone en centre-bourg vont commencer début septembre. Cela va sûrement causer quelques désagréments : bruits de chantier, routes barrées, déviations, ... mais pour un résultat qui sera très appréciable au plan esthétique. Ces travaux doivent durer environ 4 mois.

J'espère avoir l'occasion de vous rencontrer dans les prochains mois, car je ne connais à ce jour que peu d'entre vous, et croise souvent des visages sans pouvoir y mettre de noms, ce que je regrette. Je suis à la mairie très régulièrement, vous pouvez donc m'y retrouver si vous le souhaitez ou me laisser un message pour un rendez-vous ; j'essaierai pour ma part d'être plus « mobile » pour venir vers vous prochainement.

A bientôt donc !

Brigitte Pistre



Les principales décisions du Conseil municipal

La nouvelle municipalité vous propose, au lieu de publier l'intégralité des comptes-rendus de conseils municipaux, de vous présenter dans chaque bulletin les principales décisions prises. Les comptes-rendus seront quant à eux consultables sur le site Internet de Frazé dès sa mise en ligne cet automne. Que les personnes ne disposant pas de l'informatique se rassurent : elles pourront toujours consulter les comptes-rendus sur le panneau d'affichage extérieur de la mairie, ou en obtenir un exemplaire sur simple demande.

➤ Acquisition d'une licence IV

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de racheter la licence IV de l'auberge du château pour un montant de 1000 € TTC. Sans cette décision, la licence IV aurait été définitivement perdue pour notre commune à compter de la date de fermeture de l'auberge. Grâce à ce rachat, la municipalité préservera cette licence en espérant pouvoir un jour la transmettre à un éventuel futur commerce.

➤ Création d'un site Internet communal

Afin d'offrir un mode d'information supplémentaire aux Frazéens et d'assurer la promotion touristique de notre commune, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de créer un site Internet. Vos élus travaillent activement à son élaboration en vue de le mettre en ligne dès cet automne. Vous pouvez d'ores et déjà mémoriser son adresse dans vos favoris : www.mairie-fraze.fr

Coût de cette opération : acquisition 1243,84 € TTC, maintenance 276,28 € TTC par an, subventionnées à 60 % du coût HT par la réserve parlementaire et le Conseil général.

➤ Mise à disposition de l'ancienne cantine aux associations

Le Conseil municipal a décidé de mettre en œuvre le projet de mise à disposition de l'ancienne cantine aux associations voté en août 2007. A cet effet, une convention est en cours de rédaction. La remise des clés auprès du Trait d'Union de Frazé interviendra dès que cette convention sera signée.

➤ Mise en place d'un poste informatique en libre service à la mairie

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'acquérir deux postes informatiques :

- un pour Madame le Maire,
- un dédié à tous les Frazéens : ce poste a en effet été installé dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie de manière à être accessible à tous pendant les heures d'ouverture du secrétariat et pendant les permanences des élus. L'objectif est de permettre à chaque Frazéen ne disposant pas d'un ordinateur de pouvoir se familiariser avec cet outil, consulter Internet ou taper divers documents (CV, courriers, ...). Ce service est gratuit.

Coût de cette opération : 2245 € TTC, subventionnée à 60 % du coût HT par la réserve parlementaire et le Conseil général.

Un comité des fêtes à Frazé ?

Le Conseil municipal réfléchit à la création d'un comité des fêtes. Son rôle serait d'organiser de nouvelles manifestations (par exemple, la fête de la musique, une brocante, une fête pour les enfants), sans empiéter sur l'important travail déjà mené par les associations existantes.

Toutes les personnes intéressées par ce projet sont vivement invitées à se faire connaître en mairie avant le 30 septembre 2008. Une réunion pourra ensuite avoir lieu pour étudier plus concrètement les modalités de création de ce comité des fêtes.

Vers une renaissance du Club de l'Amitié ?

Lors d'un point sur les associations existant à Frazé, la nouvelle équipe municipale a constaté que le Club de l'Amitié était en sommeil depuis de nombreuses années. Dans les années 1980, cette association réunissait des dizaines de retraités le mercredi après-midi autour de tapis de cartes et autres jeux de société. Elle organisait aussi quelques sorties et excursions. Actuellement en sommeil, cette association mérite une réflexion quant à son devenir. Certes les besoins ont changé, les retraités de 2008 n'ont peut-être plus les mêmes attentes qu'il y a vingt ans. Le Conseil municipal lance donc un appel pour savoir quel avenir les Frazéens souhaiteraient donner au Club de l'Amitié. Toutes les personnes intéressées sont invitées à prendre contact auprès de la mairie pour faire part de leur avis ou de leurs idées.

Les travaux réalisés ou en cours

➤ L'église hors d'eau

Dès sa première réunion de Conseil municipal le 8 avril dernier, la municipalité a décidé de procéder d'urgence à des travaux de mise hors d'eau de l'église. Des infiltrations, qui duraient déjà depuis de longs mois, commençaient en effet à provoquer des chutes de matériaux. Il était donc impératif de réagir au plus vite pour éviter tout risque d'accident ou de fermeture de l'édifice. Des entreprises de charpente, maçonnerie et pierre de taille sont donc intervenues dès le mois de mai pour stopper ces infiltrations.

Coût de ces travaux : 12 992,63 € TTC, subventionnés à environ 40 % par le Conseil général.

➤ Des câbles d'électricité et de téléphone bientôt sous terre

Des travaux d'enfouissement de réseaux téléphoniques et EDF, et de réfection de l'éclairage public vont commencer en septembre, pour une durée prévisionnelle de quatre mois. Sont concernées dans le bourg la rue du 8 Mai 1945 depuis la place du Château jusqu'à la route de Vieuvicq, la place Saint-Pierre et la rue du 19 Mars 1962 jusqu'au pont sur la Cayenne. Des réunions de chantier auront lieu un lundi sur deux à partir du 1^{er} septembre. Elles permettront aux riverains de formuler leurs éventuelles demandes et de signaler tout problème.

Coût prévisionnel de ces travaux : 200 968 € HT, dont 95 650 € pris en charge par le Syndicat départemental d'électricité, 32 460 € par le Conseil général, 7 944 € par France Télécom, soit 64 914 € restant à la charge de la commune.

Zoom sur le CCAS

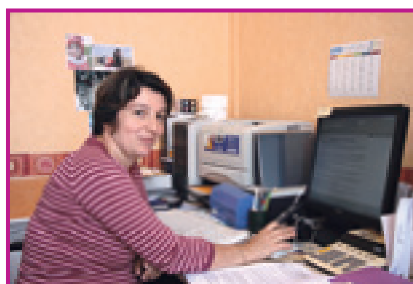
Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un Etablissement Public Territorial rattaché à la commune. Un conseil d'administration règle par ses délibérations les affaires du centre. Il est présidé de droit par le Maire.

Il est composé à parité par des conseillers municipaux : **Alain GAUTHIER, Isabelle LAVIE, Jean-Yves POPULU** et **Catherine TEILLEUX** (Conseil municipal du 8 avril 2008) et de personnes nommées par le Maire : **Jeannine BROUARD, Jean De BANNES, Mireille LEROY** et **Gérard TRECUL** (Arrêté du 7 mai 2008).

Un Vice-président nommé par le Maire, **Alain GAUTHIER**, préside le plus souvent les séances du conseil d'administration. Le CCAS dispose de compétences diverses notamment en matière d'aides sociales ; ses missions sont adaptées en fonction de la taille de la commune et ses activités sont directement liées au contexte social local.

Employés communaux : les connaissez-vous ?

Plusieurs changements sont intervenus ces derniers temps au sein des services communaux. Cette présentation vous permettra de mettre un nom sur ces visages que vous rencontrez en mairie, mais aussi aux quatre coins de la commune.



Christine Trécul, secrétaire de mairie



De droite à gauche : **Jérôme Lecomte** (employé communal en charge des travaux d'entretien), **Eric Gasnier** (employé communal en charge des espaces verts), **Pierrette Lemaître** (agent d'entretien qui partira très prochainement à la retraite) ; un grand merci également à **Tiphaine Populu**, qui durant tout l'été a œuvré au service de notre commune en remplacement de **Serge Lourdin**, actuellement en arrêt de travail.

Mieux vivre à Frazé

Afin d'améliorer votre vie au quotidien à Frazé, vos élus vous proposent quelques nouveautés. Certaines de ces idées ont été présentées lors de la réunion publique du 15 mai dernier, ou ont germé lors de cette rencontre où chacun a pu exprimer ses attentes.

- Dès la rentrée scolaire de septembre, les élèves qui attendent le car sur la place pourront s'abriter sous le préau de l'ancienne école. Le car les prendra alors dans la descente de l'église.
- Afin de réduire les factures des Frazéens, le Conseil municipal se propose de mettre en place un groupement des commandes de fuel domestique. Une démarche similaire pourrait être mise en place pour la vidange des fosses septiques. Toutes les personnes intéressées sont invitées à remplir les formulaires ci-joints et à les retourner en mairie.

***Attention** : le rôle de la mairie sera uniquement d'organiser ces groupements afin d'obtenir des tarifs les plus attractifs possibles. Les bénéficiaires de ce service devront, comme si la démarche était individuelle, être présents le jour de la livraison ou de la vidange et régler l'entreprise directement.*

Frazé en chiffres : les principaux résultats du recensement

Les résultats du recensement de la population de 2007 ont été récemment publiés. Voici quelques extraits qui vous permettront de constater les évolutions depuis le recensement de 1999 :

	2007	1999
Population	517 habitants (+ 4,9 % depuis 1999)	493 habitants
Part des hommes	49,9 %	49,7 %
Part des femmes	50,1 %	50,3 %
Actifs	227 habitants	185 habitants
Actifs occupés	203 habitants (39,3 %)	156 habitants (31,6 %)
chômeurs	24 habitants (4,6 %)	29 habitants (5,9 %)
Inactifs	290 habitants	308 habitants
Retraités ou pré-retraités	32,9 %	31,2 %
Elèves, étudiants, stagiaires non rémunérés	2,9 %	4,5 %
Autres inactifs	20,3 %	26,8 %
Taux d'activité	75,2 %	67,5 %
Taux de chômage	10,6 %	15,7 %
Nombre de ménages	234 ménages (+ 13,6 % depuis 1999)	206 ménages
Part des ménages d'une personne	29,5 %	24,8 %
Part des ménages dont la personne de référence est active	49,1 %	45,6 %
Nombre moyen de personnes par ménage	2,2 personnes	2,4 personnes
Ensemble de logements	338 logements (+ 8 % depuis 1999)	313 logements
Résidences principales	234 (69,2 %)	206 (65,8 %)
Résidences secondaires et logements occasionnels	98 (29,0 %)	83 (26,5 %)
Logements vacants	6 (1,8 %)	24 (7,7 %)
Part des propriétaires de résidences principales	82,1 %	76,2 %
Part des locataires de résidences principales	15,0 %	20,4 %
Nombre moyen de pièces par résidence principale	4,4 pièces	4,0 pièces

Événements communaux et associatifs d'avril à août 2008

➤ 12 avril : pêche à la truite organisée par La Gaule Frazéenne

Comme chaque année, la Gaule Frazéenne, association de gestion de la pêche autour du plan d'eau communal, a organisé un lâcher de truites. Une cinquantaine d'amateurs sont venus plonger leur hameçon dans l'eau. Les truites arc-en-ciel étaient assez voraces, mais c'est **Jean-Guy Surcin** qui a eu la chance d'attraper la plus grosse pièce, une truite fario d'environ 2 kg.



➤ 27 avril : méchoui de l'Amicale des Anciens Elèves



Cette association plus que centenaire (elle est née avec la loi 1901) organise un méchoui depuis de nombreuses années. La tradition a donc été respectée le 27 avril, avec un mouton savouré par environ 70 convives. Entre pétanque et promenade autour du bourg, la digestion s'est déroulée dans une ambiance familiale et chaleureuse.

➤ 17 mai : première réunion publique

Echanges : tel fut le maître mot de la première réunion publique organisée le 17 mai par la nouvelle municipalité. Après s'être présentés à l'assemblée, les élus ont exposé de multiples sujets, de la création du site Internet à la proposition de groupage des commandes de fuel, en passant par la présentation des permanences sociales et juridiques, sans oublier le syndicat des eaux. La parole a également été donnée aux Frazéens pour qu'ils puissent exprimer leurs idées et poser leurs questions, comme par exemple celle du ramassage des monstres, sur lequel la mairie va se renseigner. Cette réunion a été ponctuée par une distribution de géraniums symbolisant la volonté de la municipalité d'encourager tous les Frazéens à fleurir leur habitation, dans le bourg comme en campagne, pour rendre notre commune encore plus accueillante.

➤ 21 juin : fête de la musique et feu de la Saint-Jean, deux fêtes en une

Grande première cette année, la municipalité a souhaité que Frazé prenne part à la fête de la musique. Et comme le Trait d'Union organisait son traditionnel feu de la Saint-Jean le 21 juin, la fête fut deux fois plus grande.

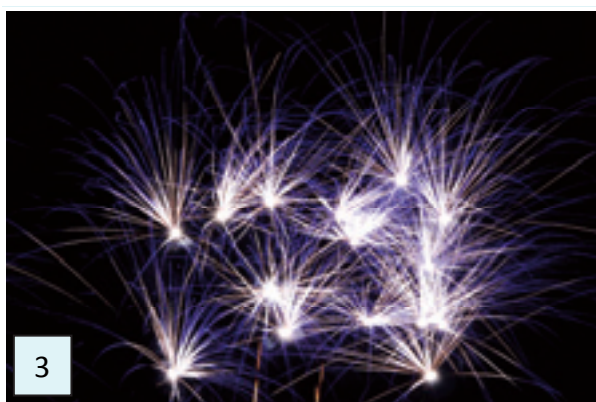
D'abord en l'église Notre-Dame de Frazé, la fête de la musique s'est poursuivie en fanfare dans le bourg pour guider les spectateurs jusqu'à la salle des fêtes. Là, après avoir dégusté grillades et frites, tous les participants sont sortis admirer l'embrasement du bûcher puis écouter le concert donné en plein air par trois talentueux musiciens : **Lili Lebel**, **Pascale Blanchard** et **Sylvain Mansébaud**. Le Conseil municipal remercie vivement **Alain Aboulkheir** qui a organisé la sonorisation et mis à notre disposition ses compétences d'ingénieur du son durant toute la fête, et **Muriel Giroux** pour sa prestation à l'église.

Cette première édition en appelle d'autres. Rendez-vous l'an prochain... et avis à tous les musiciens de Frazé !



➤ 14 juillet : entre tradition et récompenses

Cette année, les temps forts de la fête nationale se sont déroulés le 13 juillet au soir et le 14 à midi. Le buffet du dimanche soir [1] a rassemblé près d'une centaine de Frazéens à la salle des fêtes. Tous ont ensuite suivi la retraite aux flambeaux [2] qui les a conduits jusqu'au plan d'eau d'où était tiré un magnifique feu d'artifice [3 et 4]. De retour à la salle des fêtes, les amateurs de danse ont investi la piste sur les airs de Michel Beaufils. Le lendemain, ambiance plus solennelle devant le monument aux morts où une gerbe a été déposée [5], avant de mettre deux Frazéens à l'honneur : d'abord **Sylvie Chevallier**, qui a reçu un diplôme venant récompenser vingt années de travail en qualité d'infirmière, puis **Yvon Lemaître**, à qui la médaille d'argent a été décernée au terme d'une carrière passée en grande partie au service de notre commune [6].



Agenda

Samedi 6 septembre :

- ✓ Inauguration du site internet en présence de Madame le député, Laure de La Raudière

Samedi 20 septembre :

- ✓ réunion pour les maires et délégués du secteur, organisée par Albéric de Montgolfier en vue des sénatoriales
- ✓ 12 h 30 à la salle des fêtes : banquet des aînés

Samedi 11 octobre :

- ✓ 20 h 30 à la salle des fêtes : représentation théâtrale de Hamlet par la compagnie Naxos (ouvert à tous – gratuit)

Samedi 25 octobre :

- ✓ 20 h à la salle des fêtes : loto de l'Amicale des Anciens Elèves

Samedi 8 novembre :

- ✓ 18 h 30 à la salle des fêtes : assemblée générale du Trait d'Union de Frazé suivie d'un repas dansant

Rappel : vos élus tiennent différentes permanences en mairie :

- ✓ le samedi matin, de 10 h à 12 h (à noter que le premier samedi du mois, cette permanence est assurée par Alain Gauthier, spécialiste des questions d'ordre social)
- ✓ le jeudi soir, de 17 h 30 à 19 h, permanences juridiques assurées par Virginie Gatineau (prendre rendez-vous à l'avance auprès de la mairie)

Etat civil

Mariages : - M. Guillaume BELLET et Melle Vanessa BERTRY le 19 juillet

- M. Yannick COMTE et Melle Catherine BRUERE le 16 août

Décès : - M. Guy De DINECHIN le 5 juillet

Naissance : - Isac GUTIERREZ le 8 mai



Le premier adjoint a marié sa fille.

Le Petit Frazéen

Bulletin municipal – septembre 2008

Responsable de la publication : Brigitte Pistre, maire de Frazé

Rédaction : Isabelle Lavie

Illustrations – mise en page : Isabelle Lavie, Philippe Lebel

Impression : Florilège Graphique

Dépôt légal à parution – n° ISSN en cours

Si vous souhaitez recevoir le bulletin municipal sous-forme électronique, merci de bien vouloir communiquer vos coordonnées par mail à : mairie.fraze@wanadoo.fr